



ASSOCIATION VIGI-EOLE
N° 4 LE GRAND CHEMIN
33860 REIGNAC
vigi-eole@yahoo.fr
www.vigieole.fr
N° W331000839

SAS VALOREM

MONSIEUR VINCENT VIGNON
Chargé de projets

Reignac,
Le 20/10/09

Objet : Commentaire de Vigi-Eole suite à la remarque de Valorem du 19/10/09 concernant le phasage de développement du projet des Portes d'Aquitaine.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre compte rendu, dont nous vous remercions.
Nous sommes surpris qu'à peine deux mois après la présentation de votre méthodologie d'étude, alors que l'environnement du 'Projet des Portes d'Aquitaine' était parfaitement connu (Vigi-Eole, souhaits des habitants de distances d'implantation de 900 mètres minimum), vous décidiez opportunément d'ajuster cette méthodologie en fonction des « enjeux du site ». Mais à quels « enjeux » faites-vous référence ? Pourriez-vous être plus explicite ?

Dans l'immédiat, vous ignorez les souhaits de la population locale en repoussant les critères d'acceptation à la fin du projet.
Vous confirmez implicitement nos propres doutes sur l'existence d'un gisement éolien suffisant. Vous sautez une étape fondamentale de votre méthodologie pour installer un mât de mesures afin « de répondre au plus vite à la question de gisement éolien ».
Ceci donne à penser que votre seule motivation industrielle n'est pas tant de produire de l'électricité à prix compétitif, que d'installer des éoliennes à 'tout prix', quels qu'en soient les impacts vis-à-vis de la population, de l'utilisateur et de l'environnement.
D'ailleurs, votre société n'est toujours pas en mesure de répondre à la question toute simple : Quelles machines produisent à des vitesses de vent d'environ 5 mètres/seconde ?

Pour ces raisons, nous appelons tous les acteurs locaux et les élus communautaires à la plus grande vigilance quant au respect de la phase 1, à une détermination précise des critères soumis à validation, avant tout démarrage de la phase 2. Cette démarche s'inscrit dans une logique responsable, respectueuse de la démocratie.

A ce stade du projet, un bilan prévisionnel devrait être établi et porté à la connaissance de tous avant d'entreprendre des campagnes de mesures « longues et coûteuses ».

Merci d'annexer ces remarques à votre compte rendu définitif de la réunion du 17 juillet 2009.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel ARDOIN
Président de l'association Vigi-Eole
T. : 05.57.32.44.41